

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

La P.F.C.I.

Protection des Forêts Contre l'Incendie dans l'Hérault

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

DDAF 34 (future DDT au 1er janvier 2010)
Service EFE
Unité Forêt Nature

Forêt	Nature
Contrats FFN	Chasse
DFCI	Natura 2000
Défrichements	PPRif
Contrôles forêt	Risque majeur IF

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

1^{ère} partie

1. Les partenaires de la DFCI
2. L'Hérault et les feux de forêt
3. L'aléa feu de forêt
4. Les «Risque incendie de Forêt»
5. Le PDPFCI
6. Connaître le risque et causes de feu
7. La prévention des incendies de forêt
8. L'ordre d'opération départemental

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Principaux partenaires de la DFCI :

The diagram illustrates the main partners of the DFCI (Départementale des Forêts Contre l'Incendie). It features five colored boxes with corresponding logos: a red box for 'Lutte', a yellow box for 'Intervention sur feux naissants', a green box for 'Dispositif Forestier Estival', a light green box for 'Gestion des équipements de DFCI', and a white box for 'SIG DFCI'. These boxes are interconnected by lines, indicating their collaborative roles in forest fire management.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

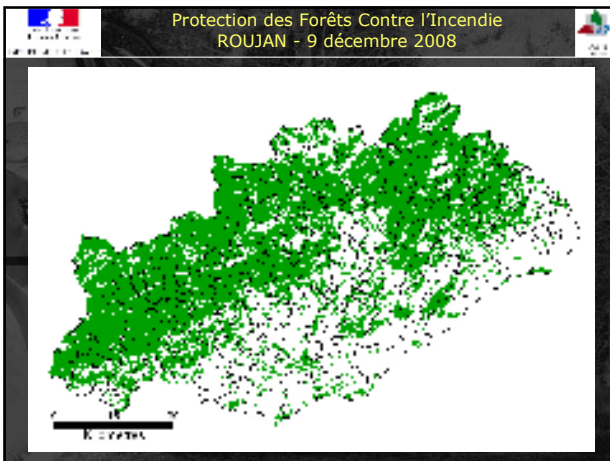
Autres partenaires de la DFCI :

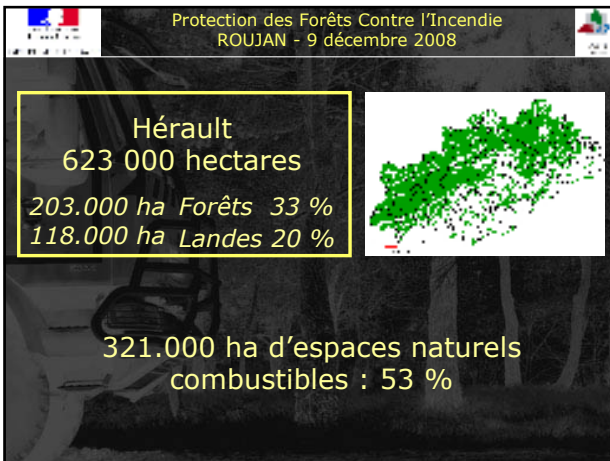
This diagram highlights other partners of the DFCI. It includes three yellow boxes: 'Groupes de travail', 'Sous-commission DFCI', and 'Animation Coordination Propositions'. These are connected to a central cluster of logos representing various regional and national organizations involved in forest fire prevention and response.

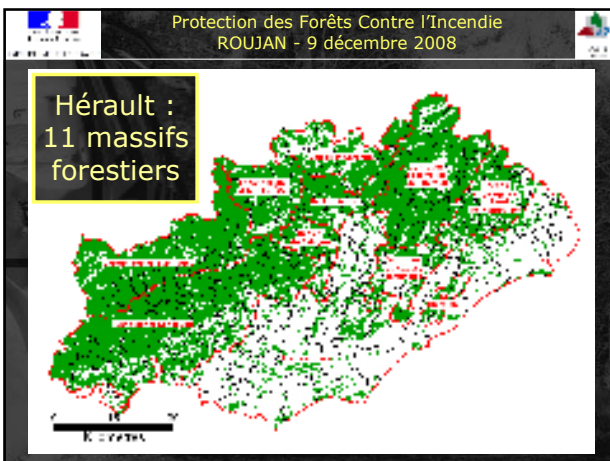
Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

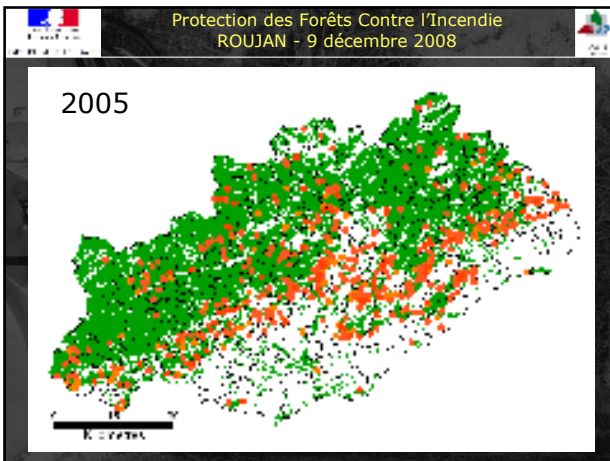
1^{ère} partie

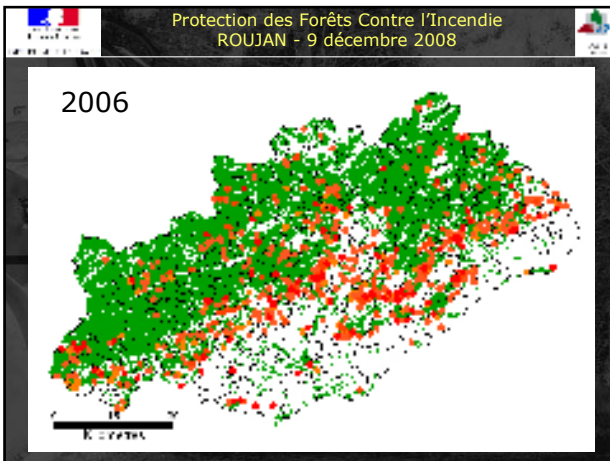
1. Les partenaires de la DFCI
- 2. L'Hérault et les feux de forêt**
3. L'aléa feu de forêt
4. Les «Risque incendie de Forêt»
5. Le PDPFCI
6. Connaître le risque et causes de feu
7. La prévention des incendies de forêt
8. L'ordre d'opération départemental

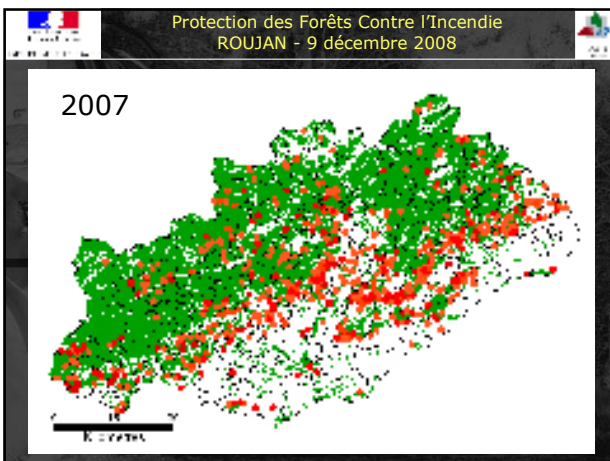


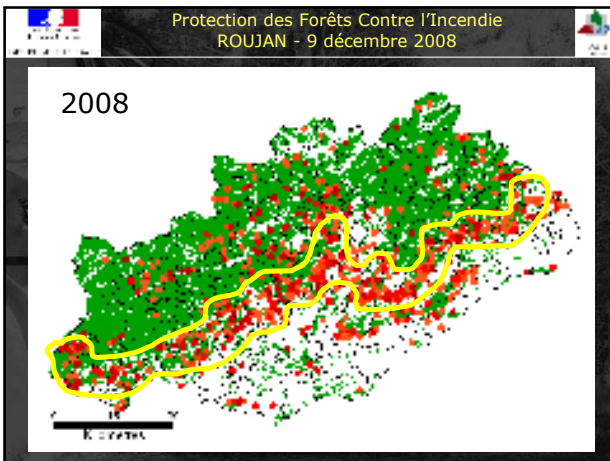


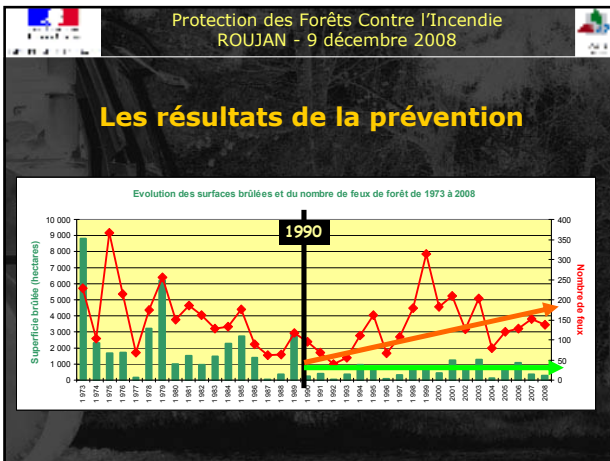












- Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008
- 1^{ère} partie**
1. Les partenaires de la DFCI
 2. L'Hérault et les feux de forêt
 - 3. L'aléa feu de forêt**
 4. Les «Risque incendie de Forêt»
 5. Le PDPFCI
 6. Connaître le risque et causes de feu
 7. La prévention des incendies de forêt
 8. L'ordre d'opération départemental

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

L'aléa :

*Probabilité
qu'un phénomène naturel
d'intensité donnée
se produise en un lieu donné.*

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

COMBURANT
(oxygène de l'air)

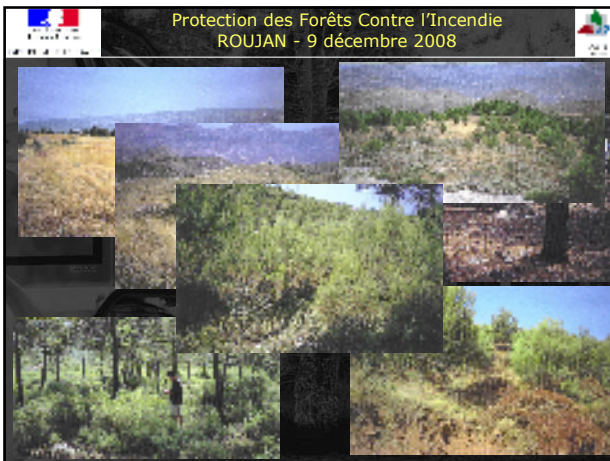
CHALEUR
(allumette, étincelle...)

COMBUSTIBLE
(végétation, ce qui peut brûler)

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Forêt Méditerranéenne :
« zones exposées »

Bois	53 %
Forêt	
Landes	
Maquis et Garrigues	
Plantations et Reboisements	



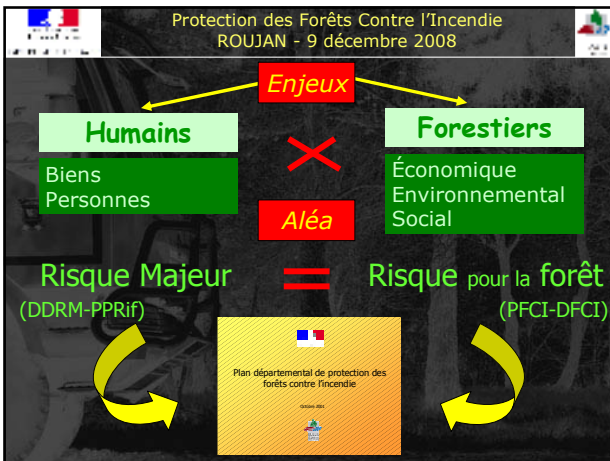












- Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008
- 1ère partie**
1. Les partenaires de la DFCI
 2. L'Hérault et les feux de forêt
 3. L'aléa feu de forêt
 4. Les «Risque incendie de Forêt»
 - 5. Le PDPFCI**
 6. Connaître le risque et causes de feu
 7. La prévention des incendies de forêt
 8. L'ordre d'opération départemental

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Le PDPFCI
Plan départemental de protection des forêts contre l'incendie

Élaboré pour la période
2005 / 2011

Approuvé par
AP n°2006.01.033
du 5 janvier 2006 afin d'être
en conformité avec
les textes réglementaires,
notamment européens.

Disponible sur le site
Internet de la
préfecture de
l'Hérault.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Double Objectif :

Diminuer le nombre de départs de feu et les surfaces brûlées.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Actions du PDPFCI :

Réglementaires Aménagement du territoire Opérationnelles

Information du public
Dépôts d'ordures
Brûlages dirigés
PPR incendies de forêt
Retour d'expérience
Recherche des causes

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Actions du PDPFCI :

Réglementaires **Aménagement du territoire** Opérationnelles

Pistes et points d'eau
Débroussaillage publics
Cartographie
SIG
Signalétique
Coupures de combustible

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Actions du PDPFCI :

Réglementaires Aménagement du territoire Opérationnelles

Tour de guet
Surveillance
Première intervention
Avions de surveillance
Pélicandrome
Additifs chimiques pour les moyens terrestres

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

A - LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Le Plan de Massif DFCI

- La circulaire interministérielle du 24 mars 2004 relative au PDPFCI ;
- A.P du 05 janvier 2006 : Le PDPFCI de l'Hérault et sa fiche action n°2.6 « Expérimentation de la mise en place de Plan de massif » ;
- * La circulaire du 2 juillet 2007 relative à la prévention des incendies de forêt : aide du CFM pour la réalisation de plan de massif.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

L'ANALYSE DES TROIS PLANS EXPERIMENTAUX

Le Plan de Massif DFCI

Exemple de points fort attendus:

- La complémentarité avec les actions menées à l'échelle départementale
- La concertation entre les acteurs locaux et les partenaires institutionnels de la DFCI
- Le renforcement de l'implication des communes et des collectivités locales en matière de risque incendie de forêt.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

1ère partie

1. Les partenaires de la DFCI
2. L'Hérault et les feux de forêt
3. L'aléa feu de forêt
4. Les «Risque incendie de Forêt»
5. Le PDPFCI
- 6. Connaître le risque et causes de feu**
7. La prévention des incendies de forêt
8. L'ordre d'opération départemental

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Connaître le risque





Réseau d'observation
météorologique
Météo-France

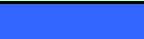





Mesure de l'état
hydrique des
végétaux

Disponible sur le site
Internet www.meteo.fr

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Département
de l'Hérault

Calcul de l'indice de risque météo
en 6 niveaux 2 fois par jour
sur les 8 zones

	Faible
	Léger
	Modéré
	Sévère
	Très sévère
	Exceptionnel

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Effort de recherche des causes de feu, même présumées;

Mise en œuvre en été de patrouilles forestières d'investigation

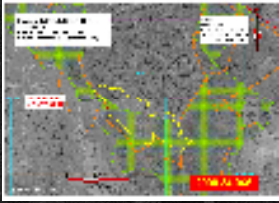



Renseignement de la base de données PROMETHEE




Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

CTRC34

Cellule technique départementale de recherche des causes de feu

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

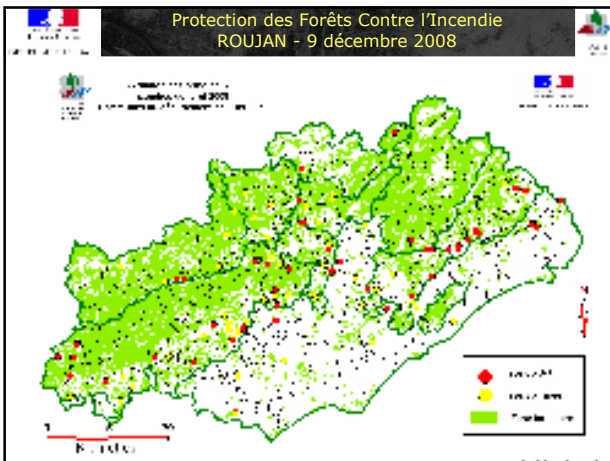
PROMETHEE

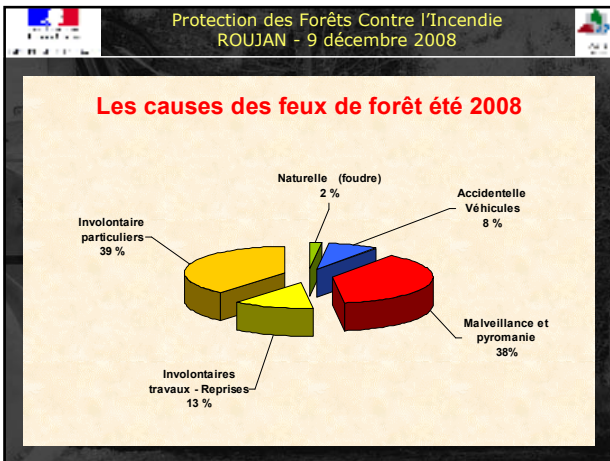
Pompiers, forestiers, gendarmes et policiers.

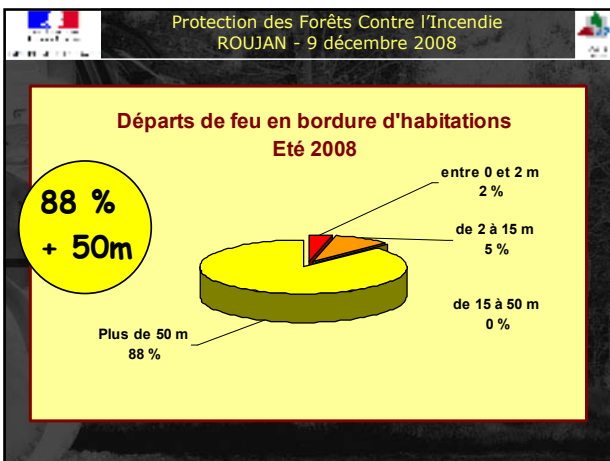
sur les feux de forêts
créée en 1973.

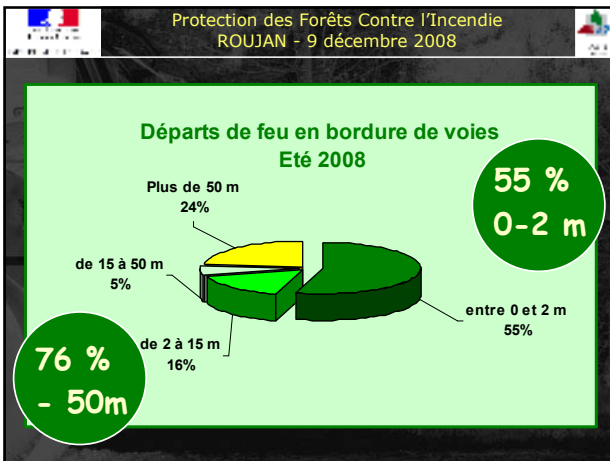
Disponible sur le site Internet www.promethee.com



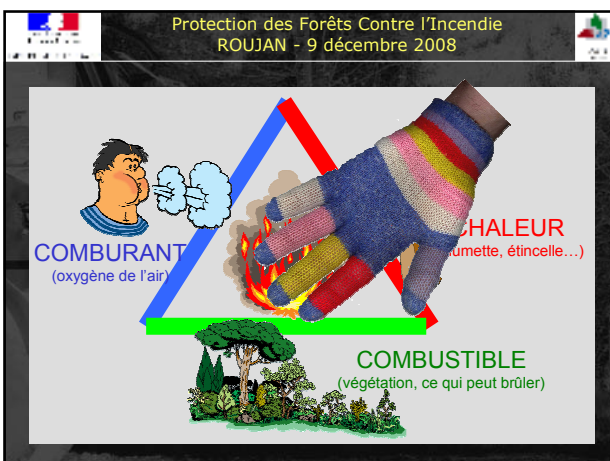









- Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008
- ### 1^{ère} partie
1. Les partenaires de la DFCI
 2. L'Hérault et les feux de forêt
 3. L'aléa feu de forêt
 4. Les «Risque incendie de Forêt»
 5. Le PDPFCI
 6. Connaître le risque et causes de feu
 - 7. La prévention des incendies de forêt**
 8. L'ordre d'opération départemental



Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Diminuer le nombre de départs de feu

Information du public
Dépôts d'ordures
Brûlages dirigés
Retour d'expérience
Recherche des causes

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

COMBURANT
(oxygène de l'air)

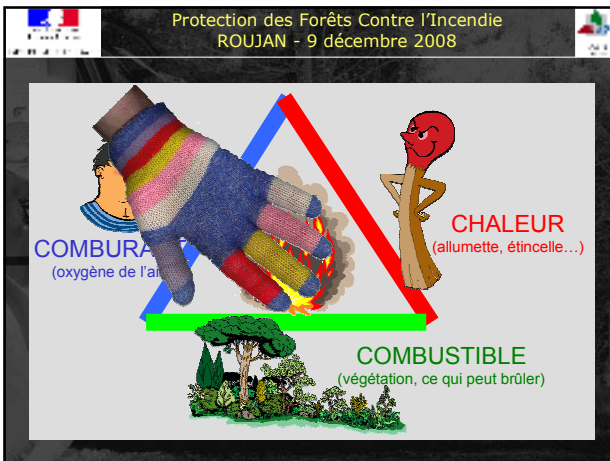
CHALEUR
(allumette, étincelle...)

COMBUSTIBLE
(végétation, ce qui peut brûler)

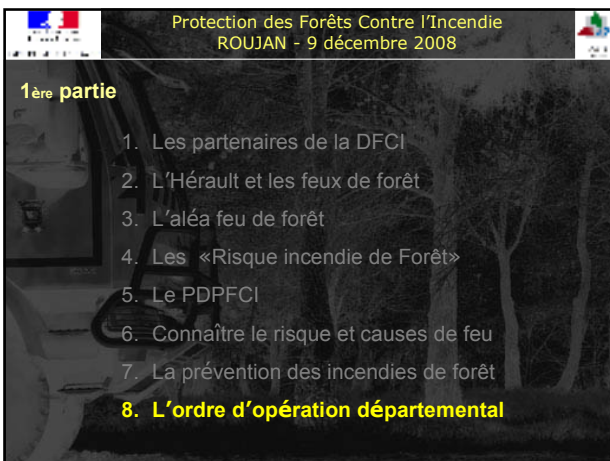
Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

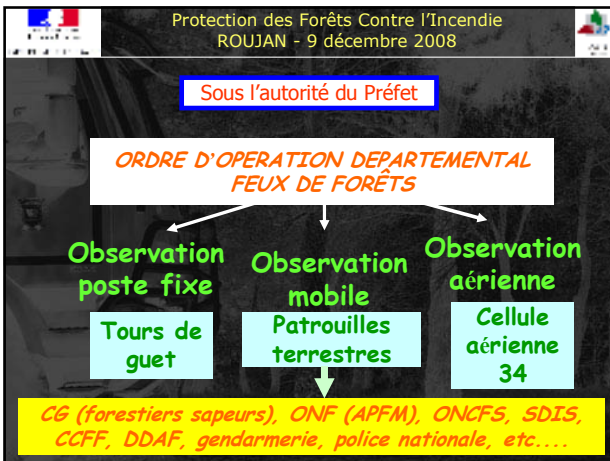
Diminuer les surfaces brûlés

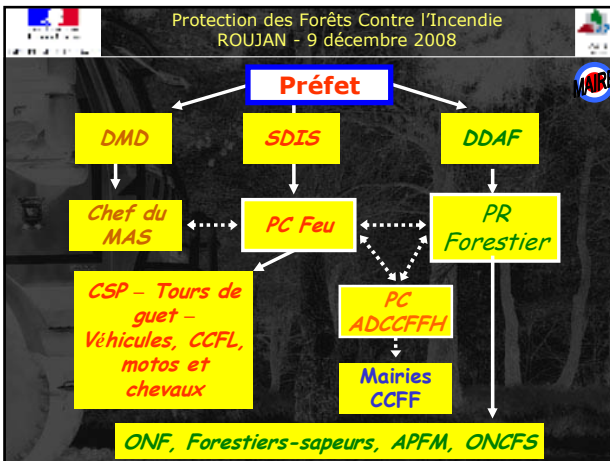
Avions 1ère intervention
Pistes et points d'eau
Débroussaillage publics
Cartographie -SIG
Surveillance et 1ère intervention
Signalétique
Coupures de combustible













Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2^{ème} partie

1. Les équipements de terrain
2. Le risque majeur / PPRif
3. Le débroussaillage
4. Le défrichage
5. L'emploi du feu
6. Le brûlage dirigé
7. Les financements.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Les Équipements de terrain



Accessibilité

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Les Équipements de terrain

Pistes

Intervention sur les feux naissants

Permettre l'accès rapide au lieu de l'incendie grâce aux pistes DFCI qui ne sont que des équipements complémentaires aux autres voies de circulation et d'exploitation existantes.

Elles doivent permettre l'accès sécurisé pour les pompiers et les forestiers.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Signalisation

Mise en place d'une signalisation « par massif »



Seules les pistes structurantes aux normes sont signalées.
Les massifs sont équipés au fur et à mesure.

Les Équipements de terrain

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Disponibilité en eau



Les Équipements de terrain

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Points d'eau

Caractéristiques :

Privilégier les hydrants (poteau incendie).
Citerne métallique de 30 m³ ;
Pour 300 ha environ d'espaces combustibles forestiers ;
Débroussaillage de part et d'autre pour une utilisation sécurisée.

Les Équipements de terrain

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Les Équipements de terrain



Maîtrise du combustible

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Les Équipements de terrain

Cloisonnement des massifs

Création depuis le 18 octobre 2002 par la SCDSA d'un groupe de travail « coupure de combustible » :

Étude et validation des grandes coupures et autres projets de gestion du territoire permettant de limiter les surfaces parcourues par les grands incendies.

Schéma départemental validé en 2007

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Les Équipements de terrain

Cloisonnement des massifs

Gestion des grandes coupures par des pratiques efficaces :

- Pastoralisme;
- Transhumance inverse;
- Trufficulture, viticulture;
- Oléiculture;
- Débroussaillage;
- Brûlage dirigé;
- Incinérations DFCI.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2^{ème} partie

1. Les équipements de terrain
- 2. Le risque majeur / PPRif**
3. Le débroussaillage
4. Le défrichage
5. L'emploi du feu
6. Le brûlage dirigé
7. Les financements.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Eviter de mettre de nouvelles populations en zone de risque ;

Trouver et mettre en place des parades et des protections pour l'existant ;

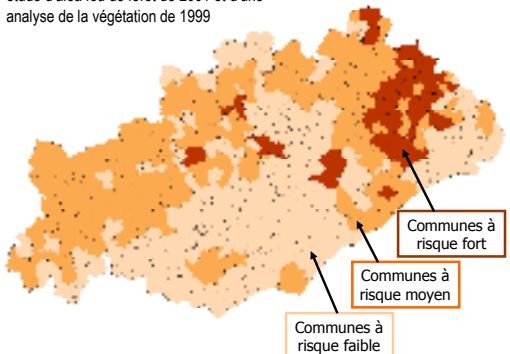
Zonage réglementaire assorti d'un règlement par zone ;

Peut contenir des dispositions constructives.



Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

DDRM 2004 : Réalisé à partir d'une étude d'aléa feu de forêt de 2001 et d'une analyse de la végétation de 1999



Communes à risque fort

Communes à risque moyen

Communes à risque faible

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Étudié au niveau du bassin de risque et appliqué à l'échelle comonale

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Zonage réglementaire du risque assorti d'un règlement définissant par zone les règles d'urbanisme :

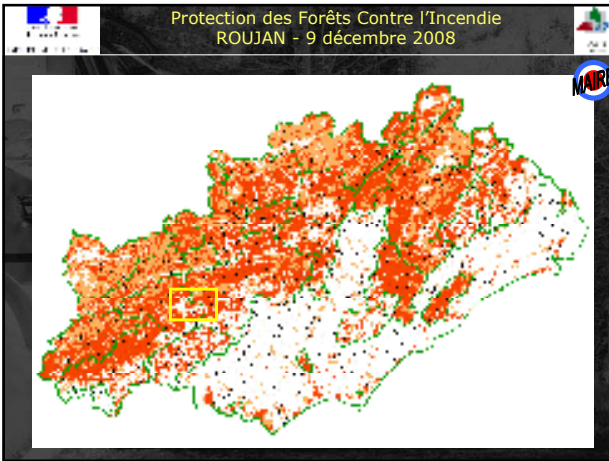
Zone de danger (rouge)	Zone de précaution (bleue1)	Zone de précaution (bleue2)	Zone Blanche
Constructions nouvelles interdites	Constructions isolées interdites	Constructions avec aménagements individuels	Constructions non réglementées

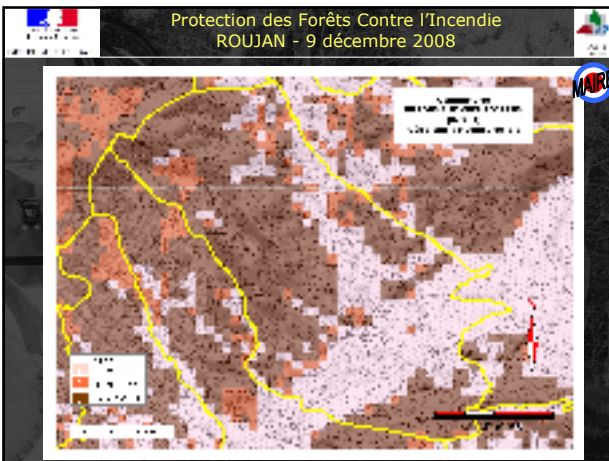
Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Objectifs :

- Éviter d'ouvrir des zones à risque à l'urbanisation nouvelle ;
- Mettre en œuvre des parades pérennes pour l'existant ;
- Mitigation du risque ;
- Responsabilité du MAIRE.





Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2^{ème} partie

1. Les équipements de terrain
2. Le risque majeur / PPRif
- 3. Le débroussaillage**
4. Le défrichage
5. L'emploi du feu
6. Le brûlage dirigé
7. Les financements.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Le Débroussaillage

Représente la mesure de prévention la plus courante et la plus efficace pour prévenir les incendies ou limiter leur propagation et leur intensité.

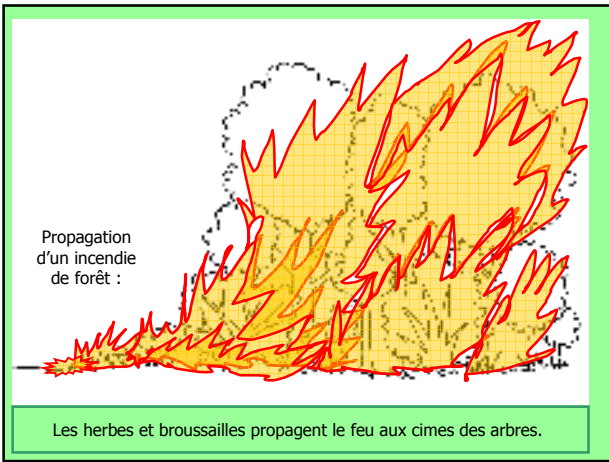
Code Forestier
Loi du 9 juillet 2001

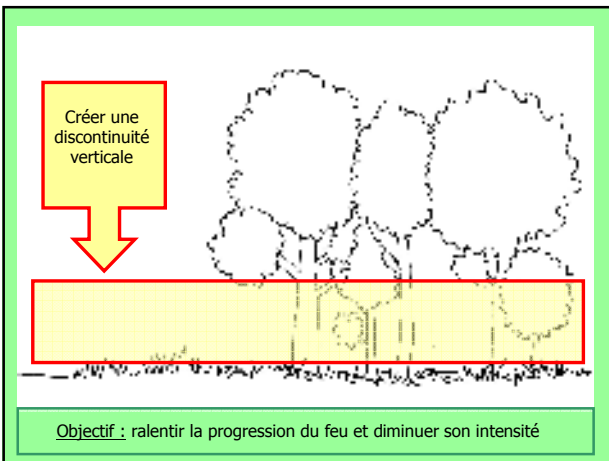
Articles :

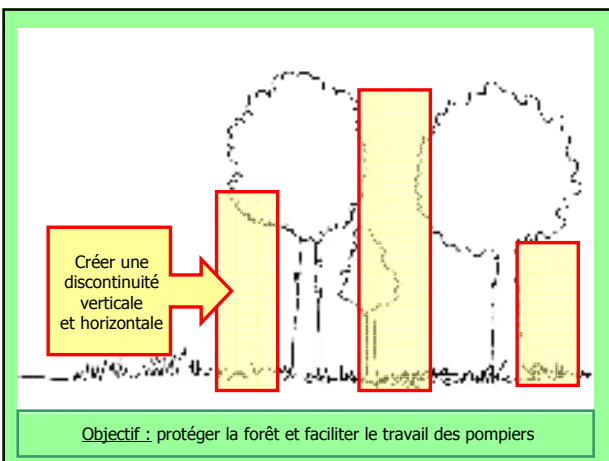
- L. 321-5.3 : définition du débroussaillage
- L. 322-3 : définition des obligations
- L. 322-4 : mise en œuvre par la commune

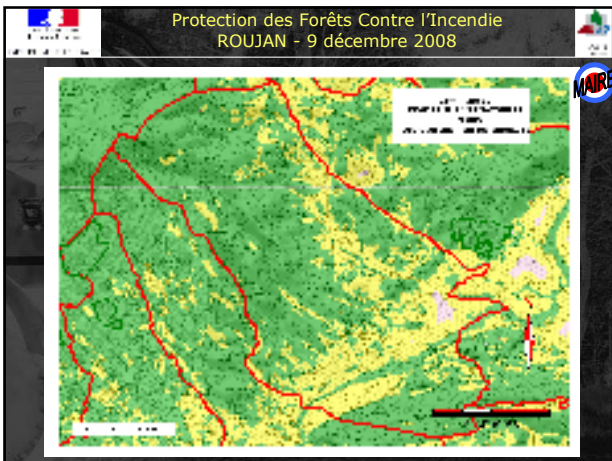
Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

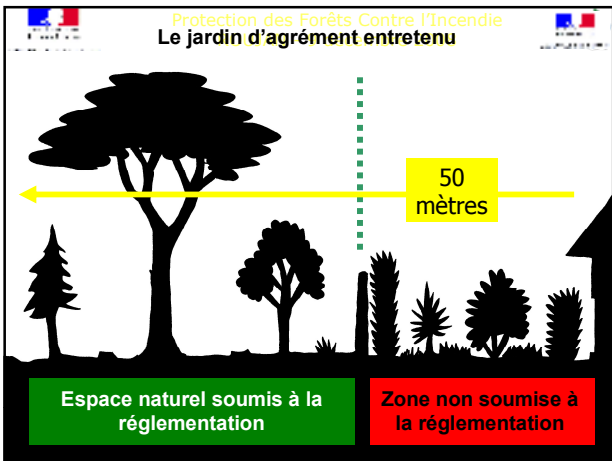


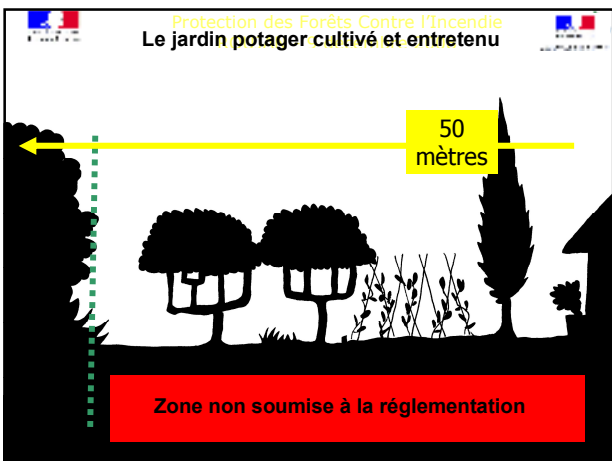


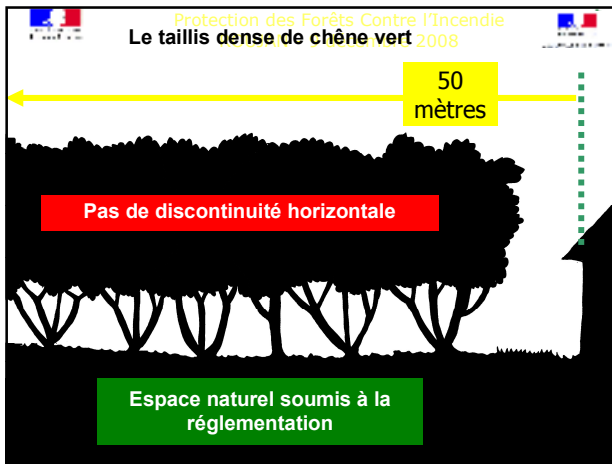


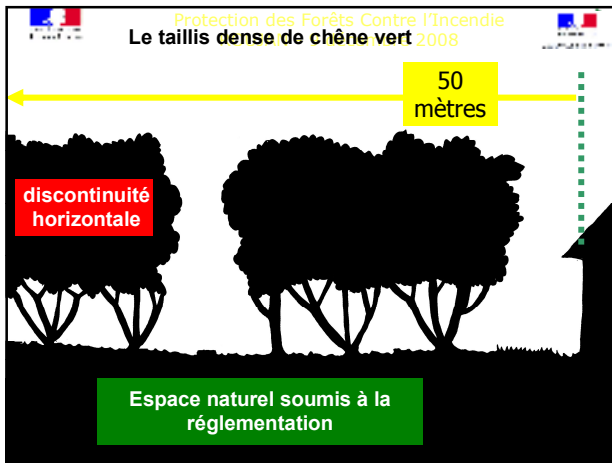


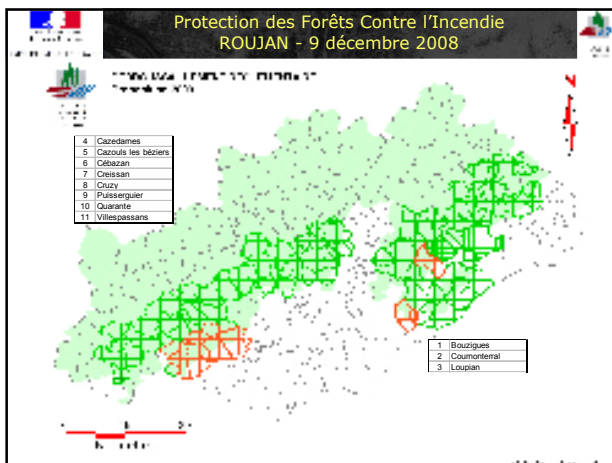












C'est maintenant !

Le feu est un danger pour les forêts et les biens. Le débroussaillage est la seule mesure préventive efficace pour éviter les incendies de forêt.

Le débroussaillage est une obligation pour les propriétaires de terrains boisés. Il doit être effectué tous les 5 ans, à l'exception des zones à haut risque où il doit être effectué tous les 3 ans.

Le débroussaillage est une opération dangereuse. Il doit être effectué par des professionnels ou des personnes qualifiées.

Pensez à débroussailler !
et entretenez votre débroussaillage !

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2ème partie

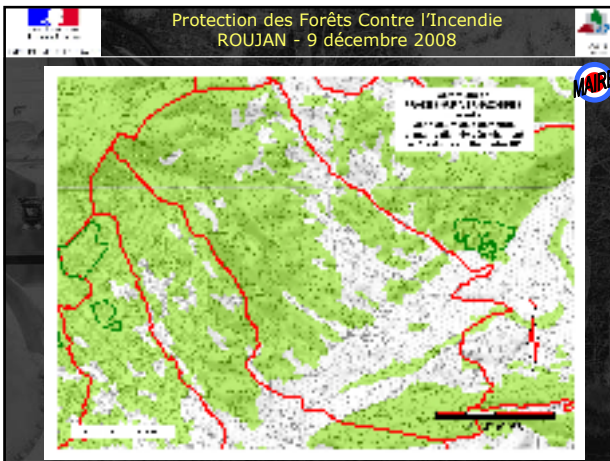
1. Les équipements de terrain
2. Le risque majeur / PPRif
3. Le débroussaillage
- 4. Le défrichage**
5. L'emploi du feu
6. Le brûlage dirigé
7. Les financements.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

L'article L 311-1 du Code Forestier précise la notion de défrichage :

" Est un défrichage toute opération volontaire ayant pour effet de détruire l'état boisé d'un terrain et de mettre fin à sa destination forestière. Est également un défrichage toute opération volontaire entraînant indirectement et à terme les mêmes conséquences, sauf si elle est entreprise en application d'une servitude d'utilité publique. La destruction accidentelle ou volontaire du boisement ne fait pas disparaître la destination forestière du terrain qui reste soumis aux dispositions du présent titre "







Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2ème partie

1. Les équipements de terrain
2. Le risque majeur / PPRif
3. Le débroussaillage
4. Le défrichage
5. L'emploi du feu
- 6. Le brûlage dirigé**
7. Les financements.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

BRULAGES DIRIGES

CTBD 34

Brûlage Dirigé & Incinérations

**Code forestier :
Décret n° 2002-679
du 29 avril 2002**

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

BRULAGE DIRIGE

La cellule départementale pluridisciplinaire créée en 1999

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

2^{ème} partie

1. Les équipements de terrain
2. Le risque majeur / PPRif
3. Le débroussaillage
4. Le défrichage
5. L'emploi du feu
6. Le brûlage dirigé
- 7. Les financements.**

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Financements
pouvant être mis en oeuvre

<p>Ministère de l'agriculture</p> <p>Protection des forêts contre l'incendie</p> <p>Actions relevant du Code forestier et visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir le risque ; - Informer le public ; - Surveiller et équiper les massifs ; - Aménager et développer l'espace rural. 	<p>Ministère de l'écologie</p> <p>Information sur les risques et PPRif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes et travaux de réduction de vulnérabilité imposés dans le PPRif ; - Elaboration des PPRif ; - Actions d'information préventive ; 	<p>Ministère de l'intérieur</p> <p>Lutte, prévision, surveillance</p> <p>Lutte Guet aérien armé...</p>
---	---	--

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Financements
pouvant être mis en oeuvre

Maître d'ouvrage

Collectifs !!

Conseil Général;
Communauté de Communes;
Syndicat mixte;
SIVOM;
SIVU;
Commune;
Établissement public;
ASA (ou ASL ou AFA);

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Financements
pouvant être mis en oeuvre

Financeurs à compétence DFCI

État;
Département;
Communauté de communes;
Communes.

** La Région Languedoc-Roussillon ne finance actuellement pas de « projet à vocation exclusivement DFCI », mais s'investit dans ce domaine au travers des OCASER.*

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Le Maire et la PFCI

- 1- Avis sur la politique de prévention
- 2- CCFF, gardes champêtres
- 3- Ordre d'opération
- 4- Plan de massif, coupures
- 5- Débroussaillage
- 6- Emploi du feu
- 7- Information et sensibilisation
- 8- Gestion du territoire
- 9- Prévention du risque (PCS).

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008



Merci.

Protection des Forêts Contre l'Incendie
ROUJAN - 9 décembre 2008

Marc CLOPEZ
Technicien forestier DFCI
DDAF 34
04.67.34.28.64
marc.clopez@agriculture.gouv.fr
